

Aménagement du centre-village

NOTRE CLAPIERS POUR DEMAIN



Valoriser - Apaiser - Sécuriser



Le mot du maire

En 2020, vous nous avez fait l'honneur de porter notre équipe aux responsabilités de la commune. Dans notre projet pour Clapiers que vous avez majoritairement soutenu, nous partageons la volonté de proposer aux Clapiérois **"des travaux d'aménagement du centre-village**, pour l'embellir, le moderniser et le sécuriser". Voici venu le temps de mettre en œuvre cet engagement !

Le cœur villageois de Clapiers est notre espace commun à toutes et tous. Perché sur son éperon rocheux typique de notre territoire, il abrite l'école élémentaire, nos commerçants, la mairie, l'église, et bien sur ses habitants. Aujourd'hui, la manière dont il est aménagé **ne correspond plus entièrement aux usages que nous en avons**, inconfortable voire parfois dangereux pour le piéton ou les mobilités douces qui se développent fortement.

Comme promis, nous avons donc lancé en 2022 une grande démarche d'étude et de concertation autour des aménagements à apporter à notre centre-village pour **valoriser sa beauté pittoresque et mieux concilier les différents modes de déplacement**. Notre boussole : **le bien-vivre à Clapiers pour toutes et tous**, petits et grands, jeunes et moins jeunes.

Je tiens à remercier mon adjoint Julien Bascoul, délégué aux Travaux, qui a porté et suivi ce dossier depuis les premiers jours, ainsi que toutes celles et ceux qui ont contribué à l'ébauche de ce projet.

Au plaisir de vous retrouver en septembre lors de promenades dans le centre-village pour échanger plus longuement sur cet important projet pour Clapiers et son devenir !

Avec tout mon dévouement,

Eric Penso
Maire de Clapiers

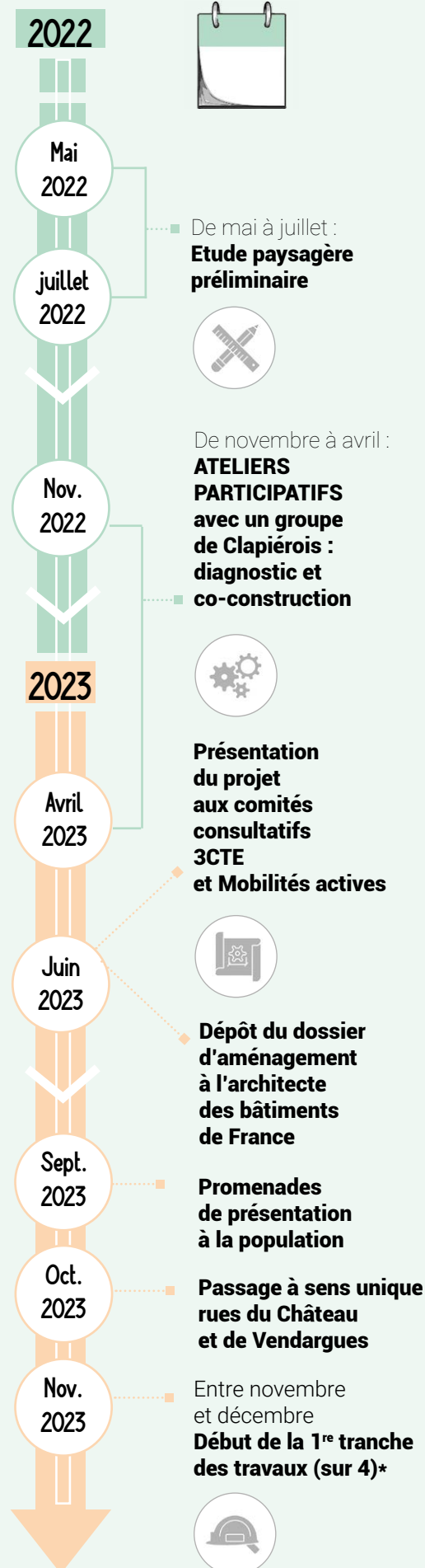
Julien Bascoul

Adjoint au maire, délégué aux Travaux

L'idée avec cet aménagement est de **penser le centre-village de Clapiers pour les prochaines décennies**, en valorisant sa beauté et en sécurisant les déplacements de tous, pour qu'il soit un **lieu de vie en commun, adapté aux besoins des habitants et de nos commerçants**. Ce projet d'envergure nécessitera plusieurs tranches de travaux dans les années à venir.

Dans une grande phase de concertation détaillée ci-après, des élus, les services métropolitains et bureaux d'études qui nous accompagnent dans la réalisation, et surtout des Clapiérois aux liens divers avec le centre-village ont longuement travaillé sur l'élaboration d'un projet d'aménagement du cœur de Clapiers, que nous sommes heureux de pouvoir vous présenter avec cette brochure dédiée.

Calendrier



*Phasage des travaux qui n'est pas encore arrêté et définitif

Historique de la démarche et processus de concertation

LA MÉTHODE : ATELIERS PARTICIPATIFS ET CO-CONSTRUCTION

Le projet de requalification du centre-village est un volet de la politique proposée en 2020 par la majorité municipale, et élue par les Clapiérois. Aménager durablement le village en préservant notre cadre de vie dans un esprit participatif et une démarche concertée : voilà la méthode appliquée. A la suite d'une étude paysagère préliminaire, un groupe de travail a été institué en novembre 2022 pour modeler l'aménagement concret à venir du centre-village.

Ce travail a été réalisé dans une démarche de co-construction à travers une série d'ateliers participatifs regroupant :

- Des élus
- des Clapiérois de divers horizons : habitants du village et riverains du centre-bourg, commerçants, professions libérales, membres d'associations, du 3CTE, du Conseil Municipal des Jeunes.
- nos partenaires, les services de la métropole qui portera la maîtrise d'ouvrage, le cabinet d'ingénierie de projets d'aménagements Gaxieu et le collectif d'ingénieurs et paysagistes Eskis.

De novembre 2022 à avril 2023 : 4 ateliers participatifs pour permettre au bureau d'étude et à la maîtrise d'ouvrage d'élaborer un projet au plus proche des besoins et attentes des habitants et acteurs clapiérois.



ATELIER N° 1 : Elaborer un diagnostic partagé, base de travail pour le futur projet d'aménagement. Visions croisées des problématiques et atouts du centre-village. Définition collective des enjeux du projet d'aménagement.



ATELIER N° 2 : Spatialiser et hiérarchiser les enjeux dans une géométrie existante afin d'élaborer un programme réaliste.

Travail sur plan et gabarits pré-découpés : places de stationnement, bandes piétons et automobiles, traversées piétonnes, arbres, mobilier...



ATELIER N° 3 : Présentation des propositions d'aménagement et ajustements. Retours individuels et collectifs sur les plans, coupes et croquis réalisés sur la base du travail mené précédemment.



ATELIER N° 4 : Restitution du projet d'aménagement et amendements. Présentation d'éléments aboutis suite aux ajustements réfléchis à l'atelier n°3 et aux remarques de l'Architecte des bâtiments de France & amendements.



PHASE FINALE : Echanges autour du projet d'aménagement avec les instances consultatives de la commune (3CTE et comité de projet Mobilités), dépôt du permis d'aménager, présentation à la population clapiéroise.

Un commerçant du centre-village

« Ce qui m'importe le plus, c'est que les gens puissent accéder à mon commerce, car notre activité de commerçant fait vivre le centre du village. C'est une bonne chose d'améliorer les déplacements pour tout le monde, ça apportera de l'activité et je suis content d'avoir participé à ce projet. »

Un membre du CMJ

« J'ai appris pas mal de choses dans ces ateliers, comme par exemple qu'on ne peut pas construire n'importe quoi à 200 mètres de l'église. C'était assez intéressant et je suis content d'avoir participé, j'ai eu l'impression de servir à quelque chose. On a pu proposer des idées et donner notre avis, comme par rapport aux trottoirs qui ne sont pas assez larges devant le primeur et dans la rue qui monte après la mairie. »

Stéphanie, habitante du centre ancien

« Nous avons apprécié que notre point de vue soit pris en compte, de pouvoir faire remonter nos usages du village. J'aurai aimé qu'on dénombre exactement les stationnements avant/après, et que certains sens de circulation soient différents, mais la méthode était intéressante : nous avons pu agir sur des éléments qui n'étaient pas figés, travailler avec des gabarits, prendre conscience de ce qui était possible ou non, et proposer en conséquence. »



Aménager durablement le centre-village en préservant notre cadre de vie

PLAN GLOBAL DES AMÉNAGEMENTS – EN PLUSIEURS PHASES ÉTALÉES SUR LES ANNÉES À VENIR

LE PROJET DU CENTRE-VILLAGE EN 3 OBJECTIFS

L'esprit et la volonté derrière l'aménagement à venir.

1 CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN, DURABLE ET CONVIVIALE



- Aménager une zone de rencontre prioritaire aux modes de déplacements actifs (piétons, vélos...) pour favoriser les liens interquartiers et améliorer la qualité de vie à Clapiers.
- Offrir un mobilier adapté aux modes de déplacements actifs (banquettes, appuis vélos...)
- Aménager dans le centre et sur ses abords de nouveaux espaces de convivialité en visant l'accessibilité pour tous.
- Offrir davantage d'espaces ombragés et valoriser la présence du végétal pour lutter contre les effets d'îlots de chaleur.

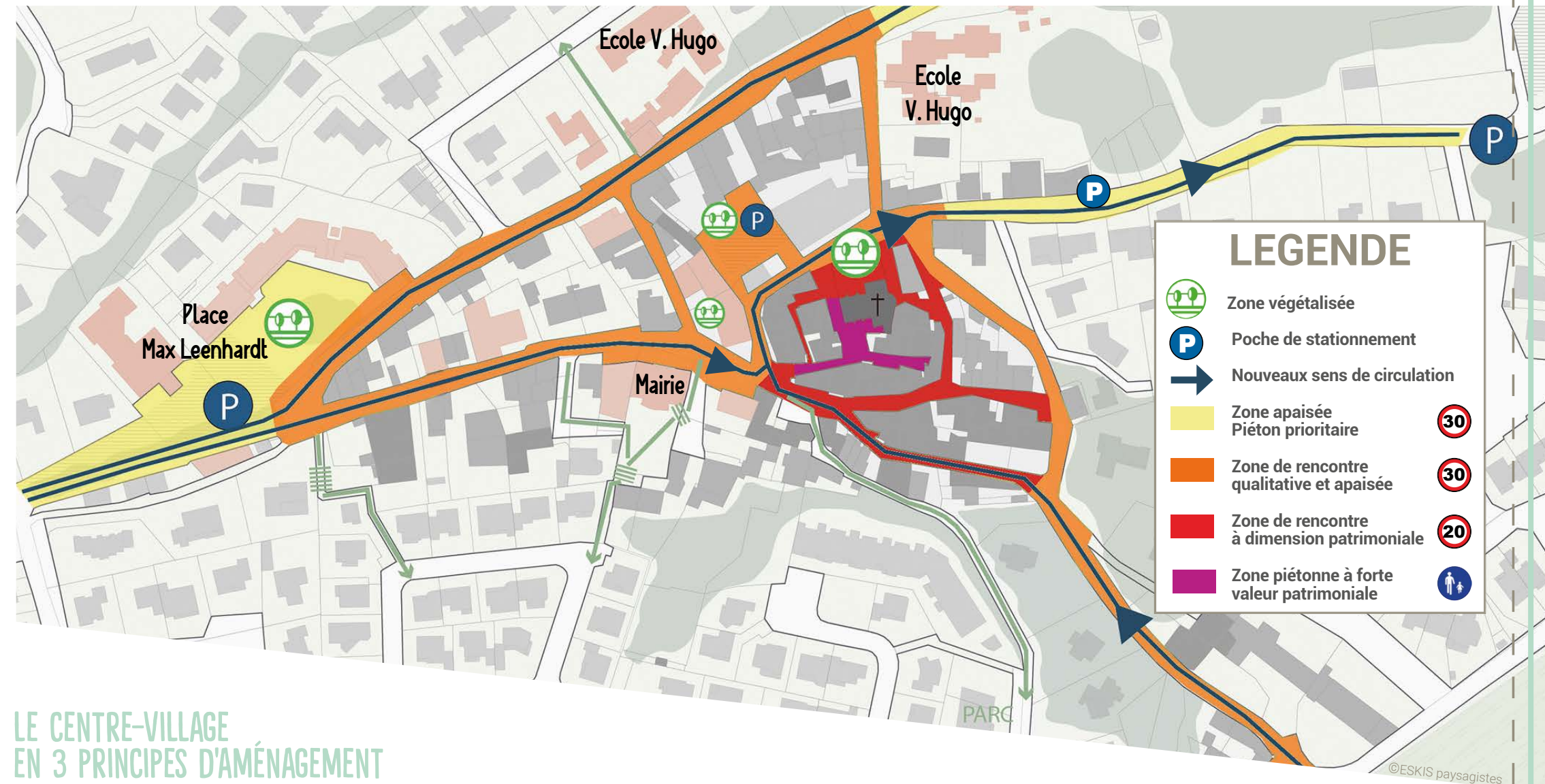
2 PRÉSERVER L'ATTRACTIVITÉ ET L'HABITABILITÉ DU CENTRE



- Apaiser le centre-village en réorganisant les circulations tout en maintenant les accès aux commerces, services et logements.
- Préserver à proximité des pôles de services et commerces des places de stationnement à durée limitée en journée.
- Aménager de nouvelles aires de stationnement proche du centre-ancien associées à des continuités piétonnes sûres et confortables.

3 RÉVÉLER LE PITTORESQUE CLAPIÉROIS

- Valoriser les perspectives vers le clocher de l'église Saint-Antoine qui servent de guide pour les usagers.
- Préserver le caractère authentique du site en valorisant les éléments anciens qui s'accommodent du fort dénivelé (socle rocheux calcaire, escaliers et perrons, jardinières...).
- Valoriser le contraste entre centre minéral et son écrin, largement végétalisé.



LE CENTRE-VILLAGE EN 3 PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Comment les objectifs vont-ils se traduire concrètement dans les différentes zones du cœur de village ?

Zone jaune

AMORCES DU COEUR DE VILLE

Offrir de la complémentarité d'usages et valoriser l'écrin végétal autour du centre ancien

- Affirmer la place des **mobilités douces**, réduire les vitesses de véhicules, apaiser l'espace.
- Offrir des services et stationnements complémentaires et garantir des **continuités piétonnes** confortables et sûres jusqu'au centre historique.
- Affirmer l'**écrin végétal** et **valoriser les vues** sur le clocher de l'église.

Zone orange

TRAVERSÉES ET PÉRIPHÉRIE DU VIEUX VILLAGE

Sécuriser et mieux partager l'espace public, préserver l'attractivité du cœur de ville

- Apaiser et valoriser l'espace public en aménageant une **zone de rencontre qualitative** et des **continuités piétonnes confortables**, au profit de la découverte du village.
- Préserver le dynamisme clapiérois en maintenant les places de **stationnement à proximité des commerces** et en améliorant l'**accessibilité PMR** et modes doux aux commerces, aux services et aux équipements.
- Valoriser le patrimoine clapiérois : les perspectives remarquables sur le clocher, la présence du socle rocheux, les parvis et jardins des maisons de maître.

Zone rouge

RUES DU CENTRE ANCIEN ET ABORDS DE L'ÉGLISE

Affirmer la fonction domestique et la dimension patrimoniale des rues

- Valoriser les **abords de l'église** Saint-Antoine.
- Valoriser les rugosités existantes : émergences rocheuses, escaliers et appropriations au seuil des maisons...
- Affirmer la fonction domestique des rues.
- Préserver les **dessertes aux habitations** et favoriser des modes de stationnements dédiés aux riverains.

Zone mauve

ZONE PIÉTONNE À FORTE VALEUR PATRIMONIALE

©ESKIS paysagistes

Clapiers au cœur des mobilités de demain

Florence Granjean

Adjointe au maire, déléguée aux Mobilités

"Le centre ancien de Clapiers manque aujourd'hui de continuités piétonnes, pour se déplacer sereinement, de la place Max Leenhardt à la Maison des associations en passant par la mairie, jusqu'au boulevard de la Liberté par la rue du Château. Nous avons la volonté **d'apporter plus de sécurité et de confort aux déplacements doux**, tout en préservant un trafic automobile fluide et du stationnement pour les Clapiérois. L'arrivée du tramway et les cheminements piétons/cycles vers celui-ci depuis le centre apporteront d'autant **plus d'alternatives dans le choix des mobilités.**"



Thierry Noël

Adjoint au maire délégué à la Transition écologique

"**La transition écologique se joue à tous les niveaux**, et ce projet d'aménagement du centre-village participe à notre politique en la matière. **Nous adaptons l'aménagement du village aux grands enjeux de notre temps** en donnant plus de place aux mobilités actives. Ceci permettra de se déplacer plus facilement de manière non polluante dans le centre et vers l'écoquartier du Castelet ou la médiathèque. Cela s'inscrit dans une vision globale que complètera **la connexion avec la ligne 5 du tramway.**"



L'espace pivot du cœur de village : rétablir un partage apaisé entre les usagers

Parvis de la mairie et de l'Espace Bonnier Maison des associations

Dans le centre ancien, la chaussée est réduite et mise à plat, générant un meilleur partage de la rue avec les mobilités actives et l'aménagement de nouvelles continuités piétonnes confortables. Quelques arbres et une végétation arbustive accompagnés de bancs positionnés à l'ombre apportent du confort aux usagers.

Places de stationnement et appuis vélos favorisent les accès aux commerces et services. Une rampe d'accès PMR est créée devant la Maison des associations.

UNE IDÉE DU CENTRE-VILLAGE EN IMAGES

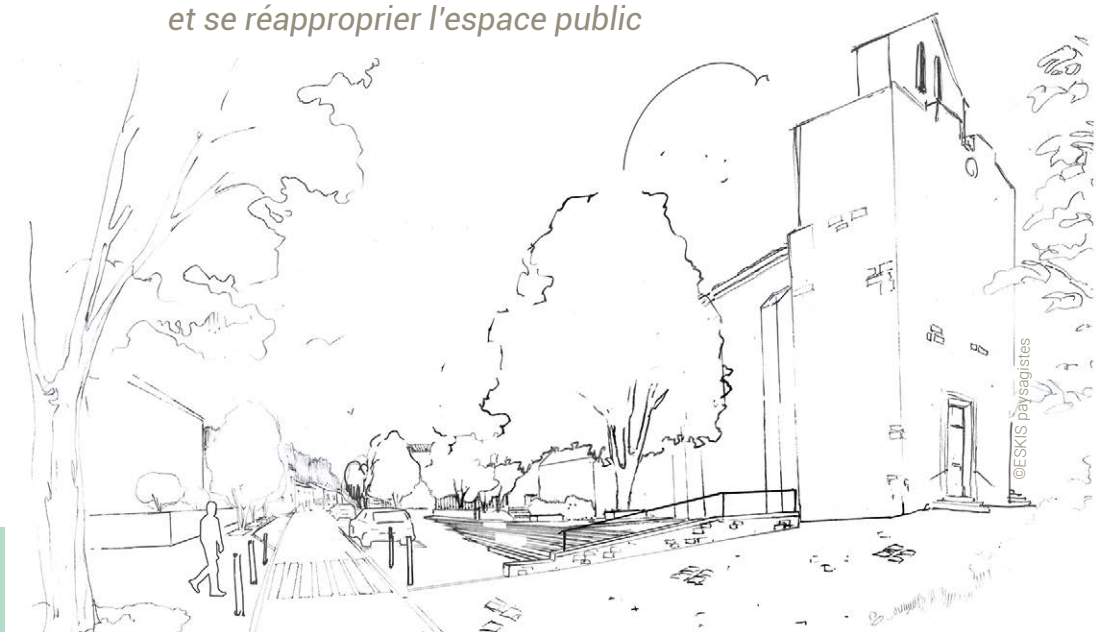


L'entrée du cœur de village, écrin de verdure et espace de vie

Le noyau historique de Clapiers

Mettre en valeur le patrimoine historique de Clapiers avec un sol en pierre calcaire en pied de façades dans le centre ancien ainsi que sur la nouvelle place de l'église. Aménager le parvis de l'édifice pour en faire un lieu de vie plus accessible. Un nouveau "dépose-minute" permettra de déposer les enfants à proximité de l'école, et l'on pourra stationner en contrebas, le long de la rue de Vendargues.

Sur le parvis de l'église, sécuriser les cheminements et se réapproprier l'espace public



Concilier trafic automobile et mobilités actives dans la sécurité



Rue du Château

La rue du Château connecte les nouveaux quartiers et le centre-ville. Le projet prévoit l'aménagement de larges continuités piétonnes et l'apaisement du trafic. La chaussée sera réduite et la circulation organisée en sens unique, favorisant le partage de ce nouveau lien entre automobiles, piétons et vélos.

Entrée de la ville et place Max Leenhardt

Aux portes du centre ancien, la place M. Leenhardt fait peau neuve : aménagement d'un parvis pour l'Espace Culturel Jean Penso et d'un parc urbain arboré bordé de larges terrasses au pied de la résidence plein soleil. La capacité de stationnement est préservée. L'avenue Charles de Gaulle est aménagée de part et d'autre de l'alignement de platanes et de larges cheminements piétons sont créés, guidés vers le centre par la perspective remarquable sur le clocher de l'église.

Un projet avec les Clapiérois, pour les Clapiérois

INVITATION AUX PROMENADES

MARDI 19 SEPTEMBRE, à 18 h

MERCREDI 20 SEPTEMBRE, à 16 h

JEUDI 21 SEPTEMBRE, à 18 h

Rejoignez vos élus et les techniciens du projet d'aménagement
lors de 3 promenades de présentation dans le centre du village.
DEPART DEVANT LA MAIRIE



INSCRIPTION NÉCESSAIRE PAR COURRIEL

mairie@ville-clapiers.com

pour réserver votre place

UNE EXPOSITION SERA INSTALLÉE À LA MAISON DES ASSOCIATIONS
POUR DÉCOUVRIR EN DÉTAIL LE PROJET EN DEHORS DE CES PROMENADES.



©ESKIS paysagistes

Mairie de Clapiers

5, Grand'Rue Marie Lacroix - 34830 Clapiers

04 67 55 90 00 - www.ville-clapiers.fr

